

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**24 FÉVRIER 2025**  
**20H00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 24 février 2025, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:

Conseillères:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
	Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
	Madame Maria Torres	Siège 4

Absent (e) s :	Maire:	Monsieur Beny Masella	
		Madame Colleen Feeney	Siège 3

Aussi présent (s): Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale  
Maître Claude Gilbert, Greffier  
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Le Maire suppléant, Maria Torres, a présidé la réunion.  
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Onze (11) personnes y assistaient.

**1. Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-001

Le Maire suppléant déclara la séance ouverte à 20h00.

**2. Accueil des visiteurs**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 février 2025 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
#20250224-002

**4. Approbation des procès-verbaux**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la réunion ordinaire du conseil tenue le 27 janvier 2025.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-003

**5. Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**6. Rapport du Maire**

Le maire adjoint Torres a lu le rapport du maire Masella, qui annonçait que la Ville avait obtenu de la Fédération canadienne des municipalités une aide financière de 2 millions de dollars pour la construction de son centre sportif et récréatif. Le maire a remercié la FCM et le gouvernement du Canada pour cette subvention. Il a ajouté que le centre, grâce à l'intégration de la résilience face aux changements climatiques et de l'accessibilité universelle dès sa conception, deviendra un pilier de la communauté pour les générations futures.

**7. Rapport des Conseillers**

**a) Siège numéro 4**

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

**b) Siège numéro 1**

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

**c) Siège numéro 2**

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

**d) Siège numéro 3**

En l'absence de la Conseillère Feeney, la Conseillère Ulin fit son rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

**8. Première période de questions du public**

À 20h16 le Maire suppléant a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises à l'avance ont également été prises en compte.

**1. Joanna Duy**

Elle a demandé une mise à jour du rapport de circulation de 2023 et s'est renseignée sur la possibilité d'en obtenir un résumé. Elle souhaitait également savoir pourquoi il serait nécessaire d'installer davantage de panneaux de signalisation au sud de Sherbrooke, sur Westminster, afin d'indiquer la proximité d'une école de part et d'autre de la rue.

**2. Alana Cymerman**

Elle a demandé si le passage piétonnier situé à l'intersection de Westminster et d'Ainslie devait être préféré à celui de Westminster et de Broughton. Elle a également demandé si la municipalité avait été consultée au sujet de la construction de la nouvelle gare et du passage souterrain, et si son avis avait été pris en compte.

**3. Terry Tull and Josef Swierk**

Ils ont remis en question les règles de stationnement, la signalisation et son application affirmant que Montréal-Ouest n'est pas aussi convivial que Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Côte Saint-Luc, surtout en hiver. Ils ont également déclaré que l'information diffusée par la Ville est confuse.

**4. Kevin Alladin**

Il a remercié l'équipe des Travaux publics pour son travail suite aux récentes doubles tempêtes de neige. Concernant le déneigement, il a noté que pour l'école Elizabeth Ballantyne, bien que l'entrée principale se situe sur Northview, la plupart des passages piétons et des déposes de parents se font sur Perceval. J'ai demandé que les deux côtés soient traités en priorité.

**5. Danka Ducic**

Des résidents se sont plaints de n'avoir reçu aucune nouvelle concernant les dommages causés par les inondations du 13 juillet 2023, malgré de nombreux rappels. Ils ont demandé quand ils seraient informés de l'état d'avancement de leur dossier et quel était le plan de la municipalité en matière de drainage pour éviter que de telles inondations ne se reproduisent.

**6. Sydney Freeston**

Malgré les efforts de déneigement entrepris après les tempêtes de février. Des riverains se sont plaints du retard pris dans le déneigement de la rue Ronald. Artère principale à forte densité de circulation et à usage mixte. Les trottoirs n'ont été dégagés que cinq jours après la seconde tempête. Ils ont demandé une révision du processus de priorisation afin de garantir un déneigement équitable et rapide.

**7. Linda Hammerschmid**

Comme la plupart des gens pouvaient conserver leurs ordures pendant deux semaines. Elle se demandait s'il ne serait pas plus rentable de le faire en permanence.

**8. David Smocot**

Des riverains se sont plaints qu'à chaque passage de la déneigeuse, les entrées de garage sont de nouveau recouvertes par la neige compactée que les résidents dégagent et déposent sur le côté de la rue. Ils ont demandé que la déneigeuse respecte les sorties de garage, comme à Toronto. Ils ont également demandé quand l'avenue Westminster sera correctement réparée.

**9. Angus Mackay**

Il a demandé si les entreprises installées dans l'immeuble résidentiel situé à l'angle de Milner et Wolseley payaient des impôts sur les sociétés.

**10. Linda Foy**

Ayant acheté un permis de stationnement de 24 heures pour 2025, elle a demandé s'il pouvait être annulé car sa voiture a été volée en janvier et qu'elle n'a pas l'intention d'en acheter une autre, elle n'aura donc plus besoin du permis de stationnement.

**11. Daniela Lulic**

Elle a signalé que le bouton du passage piéton Avon/Brock Sud ne fonctionne pas (lorsqu'on appuie dessus, le passage piéton ne s'illumine pas). J'ai demandé à la municipalité de trouver une solution.

**12. Robert Barnes**

On a déclaré que l'interruption récente de la collecte des déchets était justifiée par la nécessité de déneiger abondamment. On s'est demandé si la municipalité pourrait réduire ses coûts et les émissions de gaz d'échappement diesel en collectant les matières recyclables et les ordures ménagères soit toutes les deux semaines (26 fois par an), soit deux fois par mois. La collecte hebdomadaire des matières compostables devrait toutefois être maintenue.

**13. Robert Johnston**

Il a été souligné que le Conseil municipal propose de limiter l'accès des citoyens de Montréal-Ouest à leurs foyers, alors que la Chine prévoit la construction de 91 centrales au charbon rien qu'en 2025. On lui a demandé si la Ville défendrait les résidents de Montréal-Ouest face au politiquement correct.

**14. Marie Dubuis**

Elle a constaté que l'ordre du jour n'était pas disponible en ligne ce matin. J'ai demandé s'il serait possible de l'envoyer avec le courriel d'invitation à la réunion et de le publier 24 heures à l'avance.

**15. Colin Brodhead**

Il se demandait pourquoi la municipalité ne déneige pas plus souvent les pelouses et les parcs. Moins de camions de déneigement permettraient de faire des économies, même si ce n'est pas idéal partout. Cela semble être une mesure simple et peu coûteuse, avec peu d'inconvénients.

**16. Judy Kennedy**

Elle a indiqué qu'à part l'éclairage du panneau d'arrêt près de Royal West, aucun autre changement n'avait été apporté aux passages piétons à Westminster. Elle a demandé si une signalisation supplémentaire serait installée à l'intersection de Westminster et Sherbrooke. Elle a souligné les difficultés de circulation nord-sud à Westminster et a demandé quelles mesures étaient envisagées pour remédier à ces problèmes.

**17. Pamela Patenaude**

Elle a demandé pourquoi le stationnement dans la rue est limité à deux voitures par maison. Elle a précisé avoir deux enfants adultes, chacun possédant sa propre voiture. Pourtant, seules deux personnes peuvent stationner dans la rue la nuit. Elle souhaite que cette règle soit réexaminée.

**18. Jennifer Melnick**

Elle a signalé une rupture de canalisation d'eau principale sur Ballantyne South, juste en dessous d'Avon. L'eau coule visiblement depuis plus d'une semaine. Elle a demandé si la qualité de l'eau avait été contrôlée et quand la canalisation serait réparée. Elle a également appris de la mairie la présence de canalisations en plomb dans son quartier. Elle a demandé si les niveaux de plomb dans l'eau étaient analysés et, le cas échéant, comment les résidents pouvaient consulter ces données.

**19. Stan Carny**

Les résidents se plaignent que la collecte des ordures ait lieu tard dans l'après-midi, juste avant le souper. Habités à un service de qualité auparavant, ils proposent un système de rotation pour la collecte, afin que désagrément soit partagé périodiquement entre trois secteurs de la ville.

## **20. Eileen O'Reilly**

Elle a raconté qu'un ami de passage avait récemment reçu une contravention pour stationnement, alors que les circonstances, compte tenu de l'heure et des conditions météorologiques, auraient dû justifier plus d'indulgence. J'ai ajouté que c'était la première fois en 26 ans que je vivais sur Percival : aucun de mes invités n'avait jamais reçu de contravention. J'ai demandé si c'était la nouvelle norme et si la règle des 4 heures serait également appliquée.

## **21. Danielle Pouliot**

Interrogé sur les mesures prises par la municipalité pour assurer la sécurité des élèves de la Royal West Academy traversant Westminster entre Sherbrooke et Avon, il a été précisé que ce tronçon était très dangereux, comme en témoignent de nombreux incidents.

La première période de questions prit à 21h07.

## **9. Contrats et Greffe**

### **a) Opposition au règlement d'agglomération n° RCG 25-002 autorisant un prêt de 20 millions de dollars pour financer l'acquisition de terrains dans le cadre du projet Quartier Namur-Hippodrome**

ATTENDU, le 23 janvier 2025, l'agglomération de la ville de Montréal a adopté le règlement municipale n° RCG 25-002 autorisant un prêt de 20 millions de dollars pour financer l'achat de terrains dans le cadre du projet Quartier Namur-Hippodrome (le « règlement »);

ATTENDU, selon la Ville de Montréal-Ouest, l'agglomération de Montréal n'avait pas le pouvoir, en vertu de la Loi concernant l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, ni du décret en conseil 122-205, d'adopter les règlements municipaux;

ATTENDU, selon la municipalité, le règlement est déraisonnable en ce qu'il impose un fardeau fiscal aux municipalités concernées de l'agglomération, sans préciser les projets et les développements visés par le règlement qui devront être pris en charge par l'agglomération;

ATTENDU le règlement est, sans limitation, imprécis, incomplète et inintelligible, et a pour effet pratique de constituer une sous-délégation illégale de pouvoirs aux représentants de la Ville de Montréal pour définir, arbitrer et dépenser unilatéralement, sans être soumis à l'examen et à la supervision des municipalités concernées, notamment en violation des règles minimales de transparence qui doivent prévaloir dans la gestion des finances publiques;

ATTENDU tous les représentants des municipalités membres de l'Association des municipalités de banlieue (AMB) et qui étaient présents à la réunion du Conseil d'agglomération, se sont opposés à l'adoption de ce règlement;

ATTENDU dans ces circonstances, la Ville de Montréal-Ouest souhaite entamer des procédures judiciaires afin que le règlement municipal ne puisse pas entrer en vigueur ou soit annulé;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

1) Qu'un mandat soit donné au cabinet Prévost Fortin D'Aoust Avocats pour déposer auprès de la Commission municipale du Québec l'opposition de la Ville de Montréal-Ouest au règlement municipal n° RCG 25-002 autorisant un prêt de 20 millions de dollars pour financer l'achat de terrains dans le cadre du projet Quartier Namur-Hippodrome, et pour déposer une requête auprès

de la Cour supérieur afin de faire déclarer ce règlement nul, ainsi que pour représenter la Ville et entreprendre toutes les démarches nécessaires dans le cadre de ces procédures.

2) Que le représentant de la ville au sein du conseil d'administration de l'ASM soit chargé d'assurer le suivi de ces procédures.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-004

**b) Heure pour la Terre 2025**

ATTENDU l' « Heure pour la Terre » est un évènement international annuel parrainé par le Fonds mondial pour la nature (WWF) ;

ATTENDU cet évènement vise à sensibiliser le public à l'importance des économies d'énergie pour lutter contre le changement climatique;

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte d'éteindre tout éclairage non essentiel pendant une (1) heure le samedi 22 mars 2025 à partir de 20h30.
- 2) Que tous les résidents de Montréal-Ouest soient encouragés à participer à cet évènement de la même manière.
- 3) Que la Ville de Montréal-Ouest invite toutes les municipalités de l'île de Montréal à participer à l'Heure pour la Terre 2025.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-005

**10. Administration et finances**

**a) Approbation des déboursés – 25 janvier au 21 février 2025**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 25 janvier au 21 février 2025 totalisant 2,466,174.35 \$ et la paie d'un montant 215,913.60 \$ (période 5 à 8) soit acceptée et payée tels qui sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-006

**b) Délégation de pouvoir pour le mois de février 2025**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport de la Directrice Générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de février 2025.

Adoptée à l'unanimité.

#20250224-007

**c) Subventions 2025**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que la Ville de Montréal-Ouest accorde les subventions suivantes pour l'année 2025:

• Bibliothèque pour enfants de Montréal-Ouest	89,500\$
• Bibliothèque publique de Montréal-Ouest	94,966\$
• The Informer	24,000\$
• Conseil des services communautaires	5,000\$
• Dr. Robert Drummond (Nos racines, notre patrimoine)	250\$

Adoptée à l'unanimité.

#20250224-008

**d) Politique d'établissement de sous-catégories de biens immobiliers et de division du territoire de la ville en secteurs**

ATTENDU en vertu de la Loi modifiant la Loi sur l'imposition municipal et d'autres dispositions législatives (L.Q. 2023, ch. 33), la Ville souhaite définir les dates clés du processus d'élaboration des sous-catégories d'immeubles et de la division en secteurs du territoire de la Ville, qui serviront à créer la politique discale de la Ville;

ATTENDU l'objectif de cette politique est d'optimiser les efforts de la Ville et d'assurer un processus harmonieux qui respecte les délais prévus par la Loi sur l'imposition municipale lors de la préparation d'un nouveau rôle d'évaluation foncière;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que ladite politique relative à l'établissement de sous-catégories de biens immobiliers et à la division du territoire de la ville en secteurs soit approuvée, telle que présentée en annexe.

Adoptée à l'unanimité.

#20250224-009

**11. Service d'urbanisme**

**a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 19 février 2025.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

**Adresse****Projet**

94-98 Westminster N. Installation d'une enseigne commerciale

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

**Adresse****Projet**

26-28 Westminster N. Transformation et extension du bâtiment existant pour ajouter des logements supplémentaires  
159 Westminster N. Remplacement de la porte d'entrée et de l'imposte

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-010

**12. Travaux publics****a) Contrat d'achat – un véhicule**

ATTENDU l'achat d'une camionnette pour le département des loisirs a été programmé pour 2025 conformément au programme de dépenses en capital adopté en décembre 2024;

ATTENDU ce contrat peut être attribué à la suite d'un appel d'offres mené par l'intermédiaire des services d'achat du gouvernement du Québec, conformément à l'article 573.3.2 de la Loi sur les villes et les municipalités;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

1) Que l'achat du véhicule suivant (année 2025) sous le numéro de commande 748257 soit approuvé et traité par le Centre d'acquisitions gouvernementales conformément aux dispositions de son appel d'offres :

- Un Ford Lightning Pro pour un prix total de 56,245.00 \$ avant taxes.

2) Que le coordonnateur des loisirs, M. Chris Kearney, soit autorisé à signer les documents nécessaires aux fins de commande, de livraison et d'inscription.

3) Que cette dépense soit imputée au fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-011

**b) Contrat d'élagage et d'abattage d'arbres – deuxième renouvellement**

ATTENDU un contrat d'un an a été attribué à Arbo-Design Inc. Par la résolution n° 20221219-009 (2) avec deux options de renouvellement d'un an chacune;

ATTENDU le document d'appel d'offres prévoit que le prix applicable pendant l'année optionnelle sera augmenté par rapport à l'année précédente en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Montréal au cours des douze mois précédents;

ATTENDU la première option de renouvellement a été exercée par la résolution n° 20240425-011;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

- 1) Que le contrat d'Arbo-Design Inc. pour l'élagage et l'abattage des arbres publics soit prolongé d'un an sur la base d'un prix de 75 086.86 \$ (avant taxes).
- 2) Que cette dépense soit imputée au code budgétaire 02-750-03-419.
- 3) Que le Maire et le Greffier municipal soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à la mise œuvre de la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-012

**c) Mandat donné à la Ville de Montréal de lancer un appel d'offres groupé pour la fourniture de sel de voirie en vrac**

ATTENDU la Ville de Montréal a proposé de coordonner un appel d'offres groupé, au nom des municipalités participantes, pour la fourniture de sel de voirie en vrac du 15 septembre 2025 au 30 avril 2026;

ATTENDU le directeur des travaux publics agira à titre de représentant de la Ville de Montréal-Ouest à cet égard;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère et résolu:

- 1) Que le Conseil autorise la participation de la Ville de Montréal-Ouest à un appel d'offres collectif en vue de l'attribution de contrats pour la fourniture de sel de voirie en vrac.
- 2) Que la Ville de Montréal-Ouest délègue à la Ville de Montréal le pouvoir de préparer les devis et autres documents d'appel d'offres, de procéder aux appels d'offres, de recevoir et d'analyser les offres et de communiquer les résultats aux municipalités participantes.
- 3) Que le directeur des travaux publics et le directeur adjoint des travaux publics soient chacun autorisés à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Adoptée par l'unanimité.  
#20250224-013

**13. Ressources humaines**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**14. Nominations**

**a) Désignation du Maire suppléant**

**NOTE** Les dernières personnes ayant occupé le poste de maire suppléant, en commençant par le plus récent titulaire, sont Maria Torres, Elizabeth Ulin, Lauren Small-Pennefather et Colleen Feeney.

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Conseillère Colleen Feeney soit nommée à titre de maire suppléant pour les mois avril, mai, juin et juillet 2025.
- 2) Que la Conseillère Colleen Feeney soit aussi désignée pour remplacer, au besoin, M. le Maire Beny Masella au Conseil d'agglomération et qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à ce propos, si nécessaire, au Conseil d'agglomération.
- 3) Que cette nomination prenne effet le 1<sup>er</sup> avril 2025.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-014

**15. Dépôt de documents**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

**a) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement n° 405 concernant la circulation**

Le Maire suppléant Torres a donné un avis de motion indiquant qu'il est prévu, lors d'une réunion ultérieure du Conseil, de soumettre à l'adoption « un règlement modifiant le règlement n° 405 concernant la circulation ».

Le règlement en question, dans sa version préliminaire, a été déposé devant le conseil et mis à la disposition du public.

**b) Avis de motion visant à modifier le règlement municipal n° 2024-001 concernant la collecte et l'élimination des matières résiduelles**

Le Maire suppléant Torres a donné avis de motion selon laquelle il est prévu, lors d'une réunion ultérieure du Conseil, de soumettre à l'adoption un « Règlement modifiant le Règlement n° 2024-001 concernant la collecte et l'élimination des matériaux résiduels ».

A draft By-Law will be made available to the public at a subsequent Meeting of Council and at least two days before the meeting when it is scheduled to be adopted.

**c) Avis de motion concernant un règlement municipal relatif aux appareils de chauffage et de cuisson à combustible solide et aux foyers**

Le maire suppléant Torres a déposé une motion indiquant qu'il est prévu, lors d'une réunion ultérieure du conseil, de soumettre à l'adoption un « règlement concernant les appareils de chauffage et de cuisson à combustible solide et les foyers ».

Un projet de règlement sera mis à la disposition du public lors d'une réunion ultérieure du conseil et au moins deux jours avant la réunion où son adoption est prévue.

**17. Seconde période de questions du public**

À 21h24, le Maire suppléant a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire suppléant et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises en ligne ont également été prises en compte.

Joanna Duy a demandé ce que signifie la modification proposée au règlement de circulation.

Cynthia Nichols a demandé de précisions concernant la rupture de la conduite d'eau principale sur Ballantyne, évoquée lors de la première séance de questions. Elle souhaitait également connaître l'objectif de la politique d'établissement de sous-catégories de biens immobiliers adoptée ce soir.

**18. Levée de la séance**

À 21h30, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather , Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250224-015

---

Maria Torres  
Maire suppléant

---

Claude Gilbert  
Greffier

*Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier Archives.*